

Références : N°2008-075V1931

Affaire suivie par : Mme R. CRESSONNIER

Téléphone : 05 56 00 13 53

Télécopie : 05 56 00 13 51

Réception sur rendez-vous.

Courriel :

rosine.cressonnier1@dgfip.finances.gouv.fr

Vos références : 4243/LTD/AD

OBJET :Evaluation de terrains

BRUGES (33520) ZAC du TASTA



BORDEAUX le 30 JUIN 2008

Monsieur le Président de la  
Communauté URBAINE DE  
BORDEAUXDirection de l'Action Foncière  
Esplanade Charles de Gaulle  
33076 BORDEAUX CEDEX

Monsieur le Président

Par lettre visée en références ,vous avez sollicité l'avis du service de France Domaine afin de connaître la valeur des îlots B 12.2 et B 5.2 dépendant de la ZAC du TASTA en vue de leur cession à la Société d'Economie Mixte de BRUGES ( SEMIB) pour réalisation de logements sociaux.

L'îlot B 12.2, détaché des parcelles cadastrées section AP 20,21 et 24 est un terrain de 17 016 m<sup>2</sup> destiné à la réalisation d'une SHON de 9200 m<sup>2</sup>.

L'îlot B 5.2 détaché des parcelles cadastrées section AS 90,91,92 et 362 est un terrain de 2 370 m<sup>2</sup> destiné à la réalisation d'une SHON de 2 050 m<sup>2</sup>.

La valeur de l'îlot B 12.2 est estimée : UN MILLION HUIT CENT QUARANTE MILLE EUROS HORS TAXES(1 840 000 €) , conformément à mon avis du 16/07/2007 référencé N° 2007-075V 2146.

La valeur de l'îlot B 5.2 est estimée sur la même base unitaire de 200 € hors taxes le m<sup>2</sup> SHON, soit une valeur globale de :

QUATRE CENT DIX MILLE EUROS HORS TAXES (410 000 €).

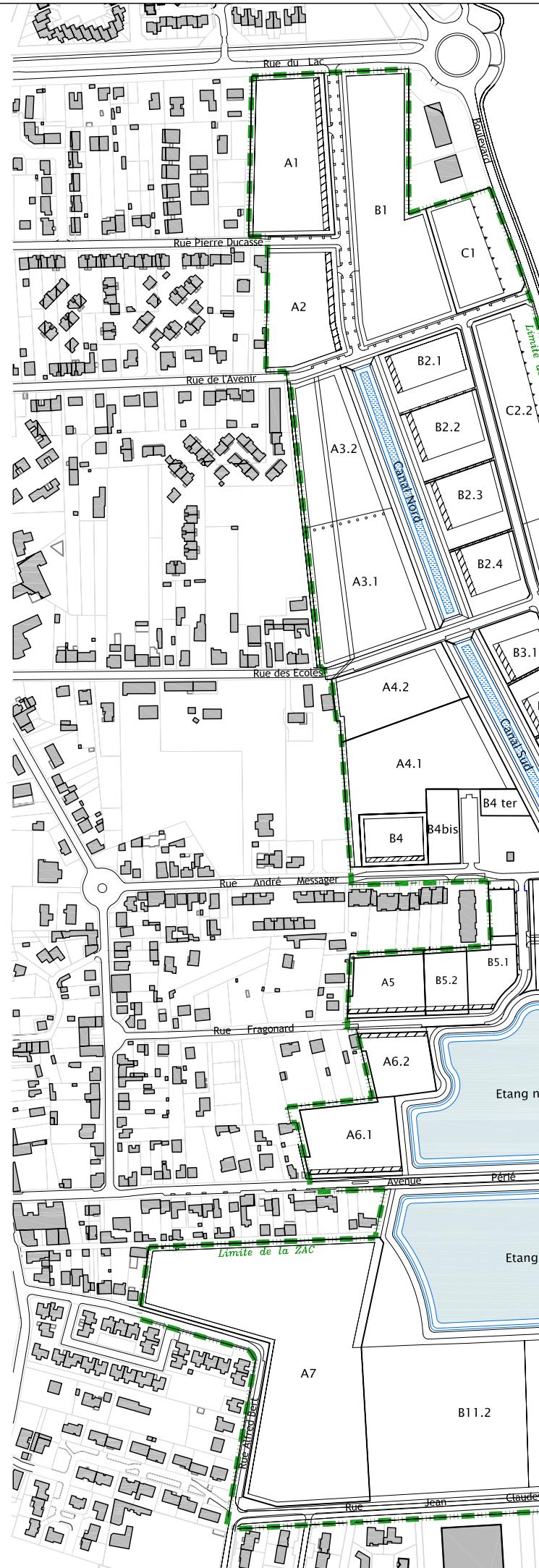
Je vous prie d'agréer,Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Trésorier-Payeuro Général  
Le Directeur Divisionnaire

MINISTÈRE DU BUDGET  
DES COMPTES PUBLIQUES  
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Vincent DUFRAZ





Commune de Bruges  
Z.A.C. "Les Vergers du Tasta"  
IMPLANTATION DE L'ÎLOT B12.2

Plan de situation

Echelle : 1/5000°

Bordeaux, le 7 février 2008



Lac de Bordeaux

Ecole de voile

Exposition

B10

B12.1

B12.2

B11.1

B11.2

B12.2

B12.2